



Déclaration FSU CAPA de titularisation des professeurs agrégés – 07 et 09 juillet 2026

Crise, crise, crise ! Entendez-vous, la crise est partout.

La CAPA qui va nous occuper ne devrait pourtant pas traiter de crise, et pourtant...

Beaucoup des diagnostics posés en effet par les corps d'inspection et les chefs d'établissement établiront sûrement des failles dans la gestion de classe ou des manques pédagogiques chez les stagiaires dont nous allons examiner les situations. Pour autant, nous ne partagerons pas tous vos constats et nous vous rappellerons aussi que l'accompagnement de ces stagiaires n'a pas forcément été à la hauteur de leurs besoins de formation. Quand j'ai commencé mon métier, comme stagiaire, je partageais la responsabilité de seulement deux classes avec ma tutrice et je n'ai pris en charge ces classes que progressivement dans l'année. Un stagiaire exerce aujourd'hui sur un service au mieux à mi-temps et doit faire face seul à ses classes. Et quand le-la stagiaire est en difficulté, l'employeur se transforme parfois en censeur raide et cassant. L'augmentation du nombre de dossiers est peut-être l'indice d'une crise de ce modèle de formation. Nous nous étonnons en effet de la forte inflation du nombre de dossiers qui est présentée dans cette CAPA, 10 alors qu'habituellement il s'agissait de se prononcer sur 1, 2 ou 3 dossiers maximum. Comment expliquez-vous cette inflation qui doit également vous interroger ? Observe-t-on la même augmentation chez les certifié.es ? Ou faut-il comprendre que les attendus pour les stagiaires agrégé.es auraient été revus à la hausse ou auraient changé de nature ? A vrai dire, le traitement envers des stagiaires agrégé.es dont on ne met souvent pas en cause les compétences disciplinaires, nous interroge alors que dans le même temps la réforme des concours et de la formation initiale qui se met en place à marche forcée abaisse le niveau de recrutement et fera d'étudiant.es moins formé.es à leur discipline, les exécutant.es de "bonnes pratiques".

Décidément donc, la crise s'invite à tous les étages.

Parlons d'abord de la crise du recrutement. C'est une crise de flux : dans une profession insuffisamment renouvelée depuis 30 ans sous le coup d'un numerus clausus qui n'a pas dit son nom, la pyramide des âges s'est inversée, les départs en retraite vont être massifs et ils peinent à être compensés aujourd'hui faute de candidats au sang neuf. Le Ministère prétend déjouer cette crise avec une réforme des concours et de la formation mais le double concours qui permettra l'an prochain de gonfler le nombre de stagiaires, n'aura été qu'une réponse artificielle de court terme. Le Ministère a instrumentalisé en réalité cette crise pour faire du concours et de l'entrée dans le métier un moment de mise en conformité des impétrants à des attentes institutionnelles qui tournent un peu plus le dos à la liberté pédagogique et qui entendent subordonner un peu mieux les agents à leur hiérarchie, dans une démarche toute managériale.

De la même manière, le Ministère entend se servir de la crise démographique pour renvoyer nos collègues à un sentiment grandissant d'insécurité, puisqu'il assume clairement la volonté de reprendre des moyens, de supprimer des postes voire de fermer des établissements.

Notre ministre s'agite aussi beaucoup au sujet de la trop grande exposition aux écrans ou de la perte de maîtrise orthographique des élèves mais il ne le fait pas pour impulser les politiques nécessaires. Non, c'est pour accuser les enseignants d'être les responsables de cet échec et se donner l'image médiatique d'être le garant d'une exigence à laquelle nous aurions, nous enseignants, renoncé ! L'expérimentation des "collèges en progrès" s'inspire du même fantasme que le salut pédagogique passe par la reprise en main verticale des enseignements.

Et puis, il y a la crise économique, la rengaine est maintenant ancienne. La crise géopolitique avec ses faux airs de guerre. La crise budgétaire, il faut veiller aux déficits, dépenser moins sur les services publics mais continuer à faire des efforts pour passer plus de commandes aux marchands d'armes. Se serrer la ceinture, c'est bien la ligne de conduite invariable des politiques publiques menées dans ce monde changeant qui irait fatalement de crise en crise. Concrètement pour les personnels de l'Education, ce sont de nouvelles dégradations des conditions de travail, c'est le gel du point d'indice, le tassement de la grille salariale et l'absence de débouchés sur les fins de carrière avec le blocage de la classe exceptionnelle. Pour nous, personnels de l'Education, la crise n'est pas qu'une figure rhétorique, nous la touchons du doigt très concrètement à la fin du mois ou en faisant notre plein de carburant.

Et puis, bien sûr, il y a maintenant la crise climatique avec la canicule et ses 32, 35°C dans les salles de classe contre lesquelles, heureusement, nous avons le 15, le numéro d'appel d'urgence. Tout était prévu, paraît-il, anticipé, tout s'est bien passé lors des oraux de bac et pour le DNB, en tout cas le Ministère et les Rectorats ont été sur la brèche de la communication pour l'asséner dans les médias... On vous dit donc merci M. Le Ministre d'avoir pu interroger et surveiller dans des conditions dignes, on vous dit merci Mme la Rectrice d'autant de sollicitude, ah non, vous n'êtes pas là, vous avez sûrement d'autres crises à éteindre ailleurs.

Car voyez-vous, ceux qui nous gouvernent adorent la crise. Gouverner pour eux, ce n'est pas prévoir et dégager l'avenir, gouverner c'est gérer des crises en passant d'une alerte à l'autre. Ceux qui au gouvernement se plient à longueur de décisions devant les intérêts des puissants et ils trouvent sûrement une forme de réassurance narcissique à poser en chefs inflexibles dont "la main ne tremblera pas". Vous avez remarqué, tous et toutes nos ministres adorent cette locution, « ne pas avoir la main qui tremble ». Ne pas trembler devant tous les renoncements et parfois l'inhumanité des choix auxquels ils et elles nous condamnent. Mais, ce n'est malheureusement pas que la psyché d'un Macron, d'un Blanquer, d'un Attal ou d'un Geffray qui est en jeu. L'administration et les services qu'ils et elles dirigent, se transforment en une machine à obtenir du consentement et de la contrainte pour nous faire plier à leur réel. Nous défendons une tout autre conception de la manière dont devrait fonctionner le service public car nous sommes porteurs d'autres choix de société, les difficultés existent sûrement, les inquiétudes sont réelles mais les moyens existent pour les dépasser. Non, nous ne nous croyons pas condamnés à une crise éternelle qui devrait fatalement broyer les plus faibles. Nous ne nous résignerons pas aux temps sombres qu'on nous promet.

Mesdames, Messieurs les représentants de l'administration, nous partagerons donc avec vous aujourd'hui et jeudi des constats, nous les discuterons, nous les modérerons sûrement, le mandat que nous ont confié des dizaines de milliers de nos collègues nous oblige. Mais fondamentalement, nous n'oublierons pas la ligne de force sur laquelle nous campons et qui organise notre confrontation avec vous. C'est toujours par le haut et dans l'intérêt d'un service public utile à toute la société que nous chercherons donc des solutions pour nos collègues mis.es en difficultés.

Pour en revenir à l'ordre du jour de cette CAPA, la FSU a demandé l'ajout d'un point pour lequel nous n'avons toujours pas de réponse satisfaisante.

En effet, conformément à la réglementation concernant le congé de formation professionnelle, si une demande présentée par un fonctionnaire a déjà été refusée deux fois, l'autorité compétente ne peut prononcer de troisième rejet qu'après avis de la commission administrative paritaire (article 27 du Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat). La FSU a eu connaissance d'au moins un collègue pour lequel un 3ème refus a pu être prononcé en dehors du cadre de cette CAPA. Inacceptable pour notre fédération qui rappelle son profond attachement aux CAPA et au paritarisme, seul gage d'une démocratie sociale réelle au sein de la fonction publique et de nos métiers.

La FSU continue de dénoncer la loi dite de transformation de la fonction publique qui a dévoyé le rôle de cette instance, et c'est pourquoi elle ne peut accepter que le silence soit fait au sujet des demandes de congés de formation professionnelle. Elle réitère donc sa demande, à savoir que la CAPA soit consultée concernant tous les 3ème refus qui doivent être prononcés à l'issue de la campagne des CFP.

Pour conclure, nous tenons à remercier les services pour leur disponibilité.